

**Parti
communiste
français**

commission nationale
Agriculture Pêche Forêt
responsable

Xavier Compain
membre du Conseil national

comité de rédaction

Monique Biron
Éric Coquard
Serge Lépine



MAI 2011

ENSEIGNEMENT PUBLIC AGRICOLE EN ZONE RURALE EN FAIRE UN ATOUT

3, 4 et 5 juin
CONFÉRENCE
NATIONALE DU PCF
pour instruire et élaborer
le bulletin de vote
comportant la proposition
de candidature pour
l'élection présidentielle
de 2012

L'orientation politique du gouvernement Sarkozy en matière d'enseignement public agricole est un véritable désastre tant sur le plan de la formation professionnelle que sur le développement des territoires. En lieu et place de penser l'offre de formation à partir des enjeux de la formation pour renforcer le savoir faire et dynamiser les capacités intellectuelles des lycéens et des apprentis, la politique de ce gouvernement est d'abord pensée à l'aune des économies budgétaires. Ces dernières années, on assiste à des suppressions d'emploi dans l'enseignement agricole public, à de nombreuses fermetures de classes, près de 300 depuis 2002, à la transformation de classes en sections et à la suppression d'options d'enseignement, dans une logique purement comptable, sans prise en compte des besoins réels et de la dimension pédagogique. Cela illustre l'attitude d'un gouvernement qui parle à longueur de journée de la nécessité des transferts de compétences et en même temps mène une politique qui réduit considérablement la possibilité des jeunes d'entrée en formation.

Ces réalités sont au centre de la création du *Comité permanent de défense et de développement de l'Enseignement agricole public*, qui vient d'organiser ses opérations vérité aux lycées de Toulouse, Digne-Carnejane, Le Neubourg et Château-Gontier. L'occasion de souligner la qualité d'un enseignement public qui, de la 4ème aux formations supérieures, couvre l'ensemble des champs des métiers du vivant, ayant de très bons taux de réussite aux examens et débouchant sur de l'emploi. Pourtant, on déplore que la réforme de la voie professionnelle, au terme de sa mise en place au lycée du Neubourg, aura supprimé sur l'établissement deux classes sur les onze qu'il comptait et porté l'effectif scolarisé de près 230 élèves à moins de 190... Aussi, pour des raisons de spécialisation stupide des établissements en « pôle de compétence », l'établissement a été contraint d'abandonner ses formations du bac professionnel CGEA « production animale », conduisant les élèves qui souhaitent maintenir ce choix à s'orienter vers l'enseignement privé.

Sortir de cette impasse est une tâche qui nous incombe : de nouvelles missions de l'Enseignement agricole public doivent offrir de nouvelles perspectives qu'attendent les élèves, les enseignants, la société. Celles-ci, traduites par de politiques publiques audacieuses de la formation professionnelle, doit être au service d'une agriculture paysanne. Ainsi, faire de l'Enseignement public agricole un atout est un objectif qu'il faut viser. Il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage global et financier de celui-ci tout en garantissant l'amélioration de ses moyens. Un plan de résorption de la précarité des personnels de l'enseignement doit être mis en place. À terme, l'EPA serait intégré dans l'Éducation nationale. Quant au meilleur chemin pour la jeunesse d'un avenir professionnel, il est de bénéficier de formation accessible à chacun sans distinction du niveau de revenu ou de son lieu de résidence.

Xavier Compain

Pages suivantes

Enseignement public agricole:
il faut alerter l'opinion publique 2

Interview de Jean-Marie
Le Boiteux, secrétaire général
du SNETAP-FSU 5

Actualité - Agenda 6

P
A
R
O
L
E
S

« Quand le paysan sème,
l'imbécile au bord de la route
ne voit pas qu'il sème
et qu'il a labouré profond
depuis longtemps.

Moi, la situation,
je la sens bien ».

Nicolas Sarkozy
recevant les députés UMP à l'Élysée.
12 avril 2011

site : www.pcf.fr
webtv : alternatv.fr

collaborateur
Jean Youdom - jyoudom@pcf.fr

contact
Sylvie Simonin - ssimonin@pcf.fr



il faut alerter l'opinion publique

Brigitte Gonthier-Maurin

sénatrice des Hauts-de-Seine - Groupe CRC

Il peut paraître paradoxal pour l'élue d'un département aussi urbanisé que les Hauts-de-Seine et siège des plus grands groupes cotés au CAC 40, de s'intéresser à la question de l'enseignement agricole public. Il n'en est rien car, de fait, l'avenir de l'enseignement agricole public revêt plusieurs enjeux d'importance.

En charge des questions d'Éducation au Sénat pour le groupe CRC-SPG, je sais à quel point cet enseignement constitue une voie de réussite indéniable en termes d'insertion professionnelle et de remédiation pour des élèves en situation d'échec ou de décrochage scolaires. C'est un atout précieux de lutte contre les inégalités, dont la force et la qualité résident dans ses spécificités pédagogiques, la diversité de ses filières et son ancrage dans les territoires, notamment ruraux isolés. C'est également une clé précieuse pour l'action en faveur du développement durable, parce qu'il participe notamment à la formation et à l'amélioration des pratiques des futurs agriculteurs et dans la filière agroalimentaire.

L'Enseignement agricole public est donc un atout essentiel pour faire de l'accès à une production alimentaire saine et à la souveraineté alimentaire, de la fin d'une exploitation sans limite des ressources naturelles de la planète, des défis immédiats pour les peuples. On ne peut donc plus se désintéresser de ces questions.

La mise en souffrance de l'Enseignement agricole public et l'insécurité budgétaire insupportable dans laquelle le gouvernement plonge cette voix d'excellence ne relèvent d'aucun hasard, mais participent bien d'un gâchis organisé pour se conformer au carcan des règles de l'*Organisation mondiale du commerce* et des plans d'ajustements structurels du *Fonds monétaire international* auxquels la France est sommée de se plier.

Ainsi, les arbitrages et pratiques budgétaires successifs ont instauré dans l'Enseignement agricole public la pénurie, du fait des suppres-

sions de postes et d'une sous-évaluation dramatique du plafond des emplois, tant administratifs qu'enseignants. Le non-remplacement de deux départs sur trois à la retraite des administratifs fait craindre aux équipes un véritable abandon des établissements, qui perdent des classes, voient baisser dramatiquement leurs dotations horaires globales, sacrifier leurs spécificités pédagogiques.

Pour les familles, leurs enfants, c'est la disparition de filières complètes, la suppression des options facultatives, y compris en cours de formation, le refus d'élèves. Les budgets successifs portés par la majorité présidentielle conduisent progressivement à son assèchement pur et simple. Ainsi 200 classes ont été fermées en 5 ans.

De fait, ce qui vaut pour l'enseignement agricole public vaut pour d'autres fonctions et services publics, comme l'École, la Santé, le Logement et tant d'autres. Il s'agit d'organiser le désengagement systématique de l'État pour faire place nette au privé. Il faut stopper ce gâchis.

L'alimentation et l'environnement doivent être reconnus biens communs de l'humanité. Pour cela, l'agriculture doit être extirpée du carcan des règles de l'OMC, des plans d'ajustements structurels du FMI, de la mise en concurrence des territoires. L'Enseignement agricole public, contributeur important dans la reconquête d'une souveraineté alimentaire et pour un développement durable et solidaire, doit être préservé et développé.

Mais si la politique conduite par N. Sarkozy et son gouvernement suscite désormais un large rejet, la nature des solutions à mettre en œuvre est loin de faire consensus à gauche. C'est donc dans une véritable opération de vérité, de mobilisation tous azimuts, mais également d'appel urgent à réflexion et élaboration que se sont engagés les membres du *Comité permanent de défense et de développement de l'Enseignement agricole public*, qui sillonne la France depuis début avril.



INTERVIEW :

JEAN-MARIE LE BOITEUX

secrétaire général du Syndicat national de l'Enseignement technique agricole public (SNETAP-FSU)

Un petit mot de présentation des activités syndicales du SNETAP-FSU ?

Le SNETAP-FSU est un syndicat multicatégoriel qui couvre le champ de l'Enseignement agricole public, technique, mais aussi supérieur agronomique, agroalimentaire et vétérinaire. Syndicat multicatégoriel, car nous syndiquons des enseignants bien sûr, mais aussi les personnels ouvriers, administratifs, infirmiers, les personnels d'éducation et de surveillance, les personnels de direction, etc.

L'Enseignement agricole porte mal son nom dans la mesure où si, bien évidemment, nous formons les agriculteurs ou futurs agriculteurs, cette population ne représente aujourd'hui qu'à peine un tiers de nos élèves. Par contre, le champ de nos formations couvre des domaines aussi variés que ceux de l'agroalimentaire, l'aménagement paysager, la forêt, les services aux personnes en milieu rural, la gestion et la maîtrise de l'eau, la gestion de la faune sauvage, etc.

Organisation syndicale, le SNETAP a pour vocation première la défense des personnels, et de tous temps (malheureusement) notre premier combat a toujours été la lutte contre la précarité qui atteint des niveaux record au ministère de l'Agriculture et parmi les personnels de l'enseignement agricole public en particulier. Mais le SNETAP a aussi une vraie réflexion et des propositions sur la conception de nos métiers, leur rôle dans la société, le rôle et la place des services publics en général, et de l'éducation en particulier. Étroitement lié à l'agriculture et au monde rural, il a aussi l'ambition de participer au débat sur leur évolution souhaitable.

Quelles sont justement les visions du SNETAP sur l'agriculture et, au-delà, sur le monde rural ?

Le SNETAP-FSU considère que vouloir cantonner l'agriculture à sa fonction de production agricole a été l'erreur majeure de l'après-guerre mais qui, même si les choses évoluent un peu, reste malheureusement dans les esprits de beaucoup, que ce soit au niveau des responsables professionnels ou au niveau des décideurs politiques. Bien évidemment, l'agriculture doit servir à nourrir les populations mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. Produire, sans se soucier de la cohérence globale de cette production a conduit à des catastrophes tant écologiques qu'économiques. Par exemple, zoner le territoire en séparant les productions animales des productions végétales a conduit par exemple à stériliser les terres de la Beauce, dont le taux de matière organique est réduit à néant, pendant que la pollution par les déjections animales est en train de tuer à petit feu les côtes bretonnes.

Les circuits de distribution doivent également être repensés. Est-il normal que de grands groupes de l'agroalimentaire, caracolent en tête du CAC40, pendant que des agriculteurs se trouvent ruinés et que les files d'attente aux restos du cœur s'allongent chaque année ? Est-il normal qu'on achète à bas prix des denrées qu'on fait venir de l'autre bout du monde alors que les paysans qui les produisent vivent au dessous du seuil de pauvreté ?

Est-il normal qu'on élève en Provence des animaux abattus en Bretagne pour être consommés en Alsace ?

Certes, tout ne peut pas être commercialisé en circuit court ni être produit partout, mais il est plus que jamais nécessaire d'avoir une vraie politique de relocalisation des productions. Enfin, on oublie un peu trop souvent que l'agriculture, et tout ce qui dépend d'elle, a un rôle social qui va bien au-delà que simplement celui de remplir les estomacs. En termes d'aménagement du territoire, de lutte contre la désertification, de préservation des ressources naturelles (l'eau, la forêt, la biodiversité...), de préservation et d'entretien des espaces naturels et des paysages, l'agriculture n'est elle pas au cœur ?

Pour le SNETAP, quel est le rôle de l'enseignement agricole public dans ces évolutions ?

Pour bien comprendre la situation, il faut rappeler que l'Enseignement agricole a été créé en 1848 d'abord dans le Public. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les élèves étaient scolarisés très majoritairement dans des établissements publics. Ce n'est qu'après le régime déterminé par les lois de Vichy, largement favorables à l'enseignement privé, puis les lois Pisani au début des années 60, et enfin les lois Rocard de 1984, que l'Enseignement agricole public, qui scolarisait près des 2/3 des élèves en 1958 a régressé pour n'en scolariser aujourd'hui qu'à peine 1/3. Dès le début de la Vème République, l'enseignement agricole est passé sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, tandis que l'emprise de « la profession » n'a cessé de s'accroître, et que les effectifs de l'enseignement privé, protégé par celle-ci ont augmenté plus vite que ceux de l'enseignement public. C'est que la formation est souvent le seul domaine où il est possible au gouvernement de répondre positivement aux revendications des organisations professionnelles agricoles.

Ce rappel historique explique en grande partie pourquoi l'enseignement agricole a longtemps contribué à la reproduction des modèles capitalistes et productivistes qui ont prévalu pendant les 30 glorieuses. Pour le SNETAP, seul un enseignement public, extrait de la férule d'un ministère de l'Agriculture soumis aux lobbys professionnels, pour le rattacher à un ministère unique en charge de l'Éducation, est à même d'insuffler une autre logique. Le rôle de l'enseignement professionnel n'est pas de promouvoir un modèle, mais de former les jeunes à l'esprit critique et à prendre en compte, dans leurs raisonnements, toutes les dimensions, sociétales, environnementales, civiques, et pas seulement techniques. Et pour cela, seul l'enseignement public peut en être le vecteur, même si nous ne nions pas que, même dans l'enseignement agricole public, les mentalités doivent continuer à évoluer.

Il est donc plus que temps de redonner une véritable priorité au service public, en tournant résolument le dos aux politiques qui ont sciemment, depuis une dizaine d'années, organisé sa régression.



300M

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN QUELQUES CHIFFRES

LES ÉLÈVES

172 853 dans l'enseignement technique
15 550 étudiants et stagiaires dans l'enseignement supérieur
32 105 apprentis en 2008/2009 dont 551 dans l'enseignement supérieur long
120 350 stagiaires en 2008 (soit 16 774 111 heures stagiaires)

LES ÉTABLISSEMENTS

L'enseignement agricole est dispensé dans 838 établissements d'enseignement technique et 19 établissements d'enseignement supérieur :

217 lycées publics
621 établissements privés
23 ateliers technologiques
189 exploitations agricoles
152 centres de formation d'apprentis (CFA), dont 99 publics et 53 privés

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE

12 établissements publics
7 écoles d'ingénieurs privées

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Des formations générales pour 33% et professionnelle dans quatre grands secteurs dont :
Production 23% - Aménagement 12% - Transformation 3% - Services 29,5%
Le taux de réussite aux examens dans l'enseignement agricole est en 2010 de 82%
Le taux d'insertion professionnelle à 45 mois est de :
90,5% pour les bacs professionnels
96,6% pour les brevets de technicien supérieur agricole (BTSA)

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

15 550 étudiants (dont 11 000 dans les formations d'ingénieur, de vétérinaires et de paysagistes)
Le taux d'insertion des diplômés des établissements d'enseignement supérieur agricole est de :
89,5% 18 mois après la sortie - 73,3% à 6 mois après la sortie

Source : ministère de l'Agriculture

AGENDA

30 MARS 2011

Groupe de travail PCF : G20

31 MARS 2011

Xavier Compain, Ambroise Mazal, Thierry Del Baldo
représentaient le PCF au Congrès de France Nature
Environnement (Marseille)

8 AVRIL 2011

Groupe de travail PCF : G20

14 AVRIL 2011

Opération vérité : Enseignement agricole (Eure)

22 AVRIL 2011

Conférence sur la nouvelle alliance pour l'agriculture
en Bretagne (Morbihan)

27 AVRIL 2011

Commission PAF : création d'un groupe de travail
(Agriculture, Santé, Ecologie...) sur les pesticides :
Audition de Paul François, agriculteur, président de
l'Association Phyto Victimes

28 AVRIL 2011

Colloque Biodiversité et Perturbateurs Endocriniens Muséum
National d'Histoire Naturelle(Paris)

1er MAI 2011

Débat public : Europe, Agriculture (Finistère)